



Règlement technique auto-camion

9^{ème} rallye des Pionniers

PARIS-NADOR-DAKHLA

-Article 1

Le rallye des pionniers est une épreuve destinée aux véhicules dits historiques (ayant participé aux rallyes raids dans la période autorisée ou aux répliques de ces dits véhicules immatriculés de 1979 à 2012).

Ces véhicules doivent répondre **aux normes de sécurité** imposées par la **Convention Internationale de la Circulation Routière**, dûment munis d'un **certificat d'immatriculation** et d'une **assurance en cours de validité** ainsi qu'un **contrôle technique** du pays d'origine en cours de validité.

Les véhicules répliqués doivent être inspirés des modèles d'époque. L'organisateur pourra refuser d'admettre une voiture qui ne satisfait pas à l'esprit et à l'aspect de la période donnée.

L'organisateur fournira aux vérifications techniques à chaque équipage un ensemble de stickers à poser obligatoirement pendant toute la durée de l'épreuve :

▪ 1 bandeau pare-brise, 2 plaques Rallye, à l'avant et à l'arrière du véhicule,	▪ 2 plaques rallye sur les portières avant des logos de sponsor.
---	--

-Article 2

Le montage d'une armature multitubulaire « arceau de sécurité » est obligatoire.

L'arceau doit être installé dans l'habitacle au plus près de coque ça la fonction est de limiter les déformations de la coque (châssis) en cas d'accident.

Seuls les arceaux homologués FIA ou ayant été homologués par une fédération ainsi que les arceaux fournis par les professionnels du secteur sont autorisés.

Les arceaux de fabrication artisanale doivent se reporter à l'annexe « J » du règlement de la fédération du sport automobile pour concevoir l'armature selon les schémas représenté par le règlement.

Seuls les tubes d'une résistance supérieurs à 350 N/mm² sont autorisés (tubes-tu 37b ou 25cd4s, tube sans soudure étiré à froid).

Sont interdits, pour des raisons évidentes de sécurité, les tubes chauffage sans soudure étirée à chaud, les tubes type chauffage, les tubes soudés dans la longueur.

Les véhicules doivent être obligatoirement munis de harnais de sécurité homologuée ou ayant été homologué FIA. Leur état doit être correct et le mécanisme de la boucle ne doit présenter aucun défaut. Le port du harnais est obligatoire durant toute l'épreuve et en toutes circonstances.

Le montage de sièges baquets et très fortement recommander, toutefois les sièges semi-baquets réglables sont autorisés.

Les véhicules doivent être obligatoirement munis de deux extincteurs homologués de deux « 2 » kilos chacun en cours de validité. Les extincteurs doivent être fixés solidement au plancher de l'habitacle et facilement accessible en cas de nécessité.

Le port du casque est obligatoire durant toute l'épreuve de même que le port du combinaison homologués FIA ou ayant été homologués FIA pour le pilote et le copilote en plus des éléments de sécurité obligatoire inscrits dans le règlement technique (harnais, baquets, arceau, extincteur...) Le port d'une minerve ou du Hans est fortement recommandé (on trouve ce type d'équipements en fin d'homologation à des prix très accessibles) : ils contribuent à parfaire votre sécurité.

Seuls les casques réservés à la pratique de sport automobile homologués FIA ou ayant été homologués FIA sont acceptables. Le casque doit être en bon état, ne présenter aucune déformation ou fissure, la boucle de serrage doit être en parfait état. Il en va de même pour la combinaison. Il sera obligatoire de s'équiper d'un brise vitre et d'un coupe ceinture.

La batterie doit être solidement fixée dans son logement d'origine ou dans un bac à batterie.

-Article 3

Tout véhicule engager sur le rallye des Pionniers doit être en capacité de parcourir sans ravitaillement la plus longue étape prévue durant l'épreuve.

Tout type de réservoir doivent être solidement fixé au véhicule et présenter une étanchéité parfaite notamment au niveau du bouchon de remplissage durant toute la durée de l'épreuve.

-Article 4

Chaque véhicule doit obligatoirement munie de :

- un triangle de signalisation ainsi que 2 gilets fluorescents jaunes.
- Deux deux roues de secours.
- d'outillage de base, d'un cric, câble de batterie.
- Deux plaques de désensablage et pelles, d'une sangle de remorquage adapté au poids du véhicule.
- Tente et sac de couchage, d'une réserve d'eau suffisante pour 2 personnes.
- Un GPS et odomètre (Terratrip) chronomètre et une carte du Maroc.

-Récapitulatif.

Éléments FIA homologués ou l'ayant été.	Obligatoire	Fortement recommander
Arceau 4/6 points	X	
Sièges baquets ou semi.	X	
Harnais a boucle aviation	X	
Extincteurs 2 x 2kg	X	
Casque	X	
Combinaison		X
Système Hans/ minerve		X
Réservoir supplémentaire		X
Coupe-circuit	x	
Réservoir d'eau 10litres	X	
Sangle de remorquage	X	
Plaques et pelles	X	
Tente et sac de couchage	X	
GPS et odomètre	X	
roues de secours x2	X	
outillage de base	X	

